

Lettre Mensuelle de Juin 2015



Sur l'image ci – contre : des signes de torture de Pie SINZINKAYO, ancien policier retraité et actuellement vendeur de pièces métalliques usagés à reconditionner.

Arrêté le 25 Juin 2015 en commune Kamenge à la « gare du Nord », il est conduit au Service National de Renseignement (SNR). Là, il subira le supplice des plus odieux : un bidon de 5 litres rempli de sable suspendu à ses organes génitaux 3 jours durant, contraint ensuite de s'asseoir dans de l'acide, soumis enfin à un régime de bastonnade dans la plante des pieds et cela, jours et nuits.

Résultat attendu : la victime doit avouer qu'elle est l'organisatrice des rondes nocturnes dans le quartier Mutakura de la commune urbaine de Cibitoke, la formatrice des jeunes du quartier au maniement de la grenade et du fusil et en tactiques d'installation des barricades dans les rues.

Le ciel aidant, et comme par miracle, Pie SINZINKAYO réussira à s'évader de cet enfer le 1^{er} Juillet 2015 dans la soirée.

0. Introduction

Dans la présente lettre, nous parlerons des attentats à la grenade qui, après la ville de Bujumbura, ont changé de terrain, embrasant les provinces du nord du pays. Nous évoquerons aussi la torture qui a ressurgi, au mois de Juin 2015, au moment où nous rendions compte de son éradication presque totale dans notre pays.

1. Des attentats à la grenade dans les provinces de Ngozi, Kirundo et Muyinga

Le 19 Juin 2015 vers 20 heures, des grenades ont été lancées presque à la même heure, dans le nord du pays et plus précisément dans les provinces de Ngozi, Kirundo et Muyinga.

L'une a explosé dans un cabaret à Burengo/ville de Ngozi, en plein milieu d'une foule compacte se désaltérant dans un bistrot de bière de banane locale. Bilan : 4 personnes tuées et une trentaine blessée. Les blessés ont été évacués à l'hôpital de Ngozi et à l'hôpital de Mivo. «*Mais le bilan de cette attaque meurtrière ne cesse de s'alourdir, plusieurs blessés étaient dans un état critique*», s'inquiète Claude Nahayo, Gouverneur de la province de Ngozi.

Presque simultanément, d'autres grenades ont explosé à Kirundo, faisant un blessé et dans la province de Muyinga, mais cette fois sans faire de victime. Cela n'a fait qu'augmenter le stress de la population doublé de la hantise d'une guerre imminente dans le pays. Le porte – parole du Président de la République, Willy Nyamitwe a dit qu'il s'agit d'une «*campagne de terreur orchestrée par les politiciens et les activistes de la société civile à la tête de l'insurrection qui a secoué Bujumbura* ».

L'on notera que ces attaques entrent dans la série d'autres qui ont été perpétrées dans la Mairie de Bujumbura au Centre – Ville de la capitale, dans les quartiers ayant connu des manifestations pourtant pacifiques contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza et qui ont occasionné beaucoup de pertes en vies humaines. Malheureusement, les auteurs de cette barbarie n'ont jamais été connus.

2. Du rebondissement des actes de torture

Depuis le début des manifestations pacifiques contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza qui ont eu lieu en ville de Bujumbura et certaines provinces de l'intérieur du pays, plusieurs leaders des manifestants et certaines personnes qui ont pris part à ces manifestations ont été arrêtés et conduits dans les cachots de la Police Judiciaire(PJ) et du Service National de Renseignement (SNR) où ils ont subi et subissent encore des traitements inhumains et dégradants dans la cruauté la plus totale.

D'autres personnes qui subissent le même sort sont parmi les fugitifs vers les pays limitrophes du Burundi. Arrêtés par les agents du Service National de Renseignement (SNR), ces personnes sont torturées pour avouer qu'elles partent dans la rébellion.

Ainsi, mais sans être exhaustif, 11 personnes ont été torturées par les agents du SNR à Kirundo, 7 à Kayanza et 6 à Bujumbura Mairie et cela, dans la deuxième moitié du mois de Juin 2015. Dans les services de la Police Judiciaire, les avocats offerts par l'APRODH ont pu s'entretenir avec 17 victimes de torture, des signes probants à l'appui. Enfin, 7 personnes ont été torturées dans les services de la PJ en province de Bujumbura Rural. Au total, 48 victimes de torture ont pu être identifiées par nos observateurs des droits humains et nos avocats collaborateurs affectés à la défense des manifestants arrêtés pendant et après les manifestations contre le 3^{ème} mandant du Président Pierre Nkurunziza.

3. Conclusion.

A voir le comportement des autorités aussi bien administratives que policières, les attentats à la grenade perpétrés dans la capitale Bujumbura et à l'intérieur du pays, souvent ponctués par des crépitements d'armes à feu, ont été banalisés. Pourtant, ils ont emporté beaucoup de vies humaines, fait des dégâts matériels innombrables et créé un traumatisme sans précédent chez le reste de la population. Nous pensons que des enquêtes concluantes, pas comme celles auxquelles nous sommes habitués, devraient avoir lieu pour démanteler les auteurs de pareille barbarie.

De même, en ce qui concerne la torture, du moment que cette police devrait être une institution auprès du peuple et pour le peuple, nous pensons qu'il est grand temps pour elle de se ressaisir afin qu'elle soit une police digne de ce nom et respectueuse de la loi.

Bien plus, policier ou autre agent public qui se rend coupable de torture en tant qu'acte d'atteinte à la dignité humaine, ne doit pas se soustraire à la rigueur des sanctions prévues par la loi burundaise et par les conventions internationales.
